Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260226-2026_02_26_10-DE

Cap Sizun
Pointe du Raz
Bro Ar C'hap - Beg ar Raz

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis à l'espace Bolloré à Pont-Croix, sur convocation qui leur a été adressée par le Président le neuf février deux mille vingt-six.

Etaient présent(e)s :

AUDIERNE : Armelle BRARD, Didier GUILLON, Gurvan KERLOC'H, Véronique MADEC

BEUZEC-CAP-SIZUN : Catherine BESCOND, Gilles SERGENT

CLEDEN-CAP-SIZUN : Nadine KERSAUDY

CONFORT-MEILARS : Laurent COATMEUR, Patrick LE DREAU

GOULIEN : Henri GOARDON

MAHALON : Raymond BETROM

PLOGOFF : Dominique TOULLER, Joël YVENOU

PLOUHINEC : Marc-Ange BIOLCHINI, Audrey BONNIZEC, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Rémy LE COZ, Yvan MOULLEC

PONT-CROIX : Odile DIVANAC'H, Benoit LAURIOU, Henri MOAN

PRIMELIN : Bruno BUREL, Alain DONNART

Absent(e)s :

AUDIERNE : Éric BOSSER, Georges CASTEL, Joëlle MOALIC (procuration à V. MADEC)

CLEDEN-CAP-SIZUN : Muriel LE DANTEC

MAHALON : Bernard LE GALL (procuration à H. GOARDON)

PLOUHINEC : Annie AUFFRET (procuration à R. LE COZ), Solène JULIEN-LE MAO (procuration à Y. MOULLEC)

Assistaient également à la séance :
Fabien Bourdon, Agathe Rampillon, Emmanuelle Pothain et Elodie Riou, services de la Communauté de communes.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 24
Nombre d'absents : 7
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 28

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260226-2026_02_26_10-DE

2026-02-26-10 Groupement de commande de MODECOM

Un MODECOM est une méthode de caractérisation des ordures ménagères. La précédente opération du périmètre de VALCOR a eu lieu en 2019. Cependant, la CCCSPdR n'a pas eu de prélèvement et d'analyse de déchets venant de son territoire.

Il est proposé la constitution d'un groupement composé du VALCOR, de Quimperlé Communauté, Concarneau Cornouaille Agglomération, le Pays Bigouden Sud, le Haut Pays Bigouden, Douarnenez Communauté et le Cap Sizun afin de réaliser un MODECOM en 2026.

Cette caractérisation permettra de mettre en place les actions spécifiques pour la gestion des Biodéchets et de les intégrer au prochain Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui devra être approuvé en 2026 pour la période 2027-2032.

L'estimation financière de la prestation est de 6 000 euros HT. Le contrat CITEO de la CCCSPdR subventionnera cette opération pour 4 100 € HT (montant maximal).
Après délibération de chaque collectivité pour adhérer à ce projet de groupement de commande, il est envisagé de lancer le marché fin février - début mars 2026 avec une période de caractérisation en juin 2026 (période moyenne entre la saison estivale touristique et le hors saison).

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

Approuve le principe de la réalisation de caractérisations des ordures ménagères résiduelles selon la norme NF X30-413 ;
Approuve la constitution d'un groupement de commandes entre les collectivités susmentionnées, conformément aux articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la commande publique ;
Désigne le syndicat VALCOR en qualité de coordonnateur du groupement de commandes ;
Autorise le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,
A Pont-Croix,

Le 26 Février 2026

Le Président,

Gilles SERGENT

Le Secrétaire de séance,

Benoit LAURIOU

Date de mise en ligne : le 12 mars 2026